

Autorisation de paiement avec droit de contestation

Prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit) sur le compte postal de PostFinance SA ou procédure de débit LSV+ sur le compte bancaire



Avec une commande de don automatique, vous nous aidez à économiser les frais de banque. Cela signifie: moins de frais d'affranchissement, de papier et d'administration - et donc plus d'argent pour nos projets pour la forêt pluviale.

Oui, je soutiens le Bruno Manser Fonds avec un don régulier par prélèvement!

Nom: _____ Prénom: _____

Rue, NPA, localité: _____

Téléphone: _____ Courriel: _____ Date de naissance: _____

Ma contribution annuelle CHF 80.- CHF 150.- CHF 365.- CHF _____ (min. CHF 80.-)

Fréquence annuel semestriel trimestriel mensuel

Premier déboursement _____ (Sans spécification, l'emménagement s'effectue à la prochaine date possible.)

Note : Votre contribution annuelle sera distribuée selon la fréquence de versement désirée. Par exemple, une contribution annuelle de CHF 150. - serait divisée en deux prélèvements de CHF 75.- chacun pour un paiement semestriel.

Débit du compte postal avec prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit)

RS-PID 4110100000501580

IBAN (compte postal)

Par la présente, le client autorise PostFinance jusqu'à révocation à prélever sur son compte les montants dus à l'émetteur de la facture indiqué ci-dessus. Si le compte ne présente pas la solvabilité nécessaire, PostFinance est autorisée à contrôler le solde à plusieurs reprises en vue d'exécuter le paiement, mais n'est pas tenue d'effectuer le débit. Chaque débit du compte est notifié au client par PostFinance sous la forme convenue avec lui (p. ex. via l'extrait de compte). Le montant débité est remboursé au client si, dans les 30 jours qui suivent la date de notification, il transmet à PostFinance une opposition sous forme contraignante.

Veuillez envoyer l'autorisation de paiement dûment remplie à l'adresse de l'émetteur de la facture indiquée ci-dessous.

Lieu, Date _____ Signature*: _____

*Signature du mandant ou du mandataire titulaire du compte postal. Deux signatures sont requises en cas de signature collective.

Débit de mon compte bancaire (LSV+)

LSV Ident: BMF 1W CHF

Nom de la banque _____ NPA, localité _____

IBAN (compte bancaire) _____

Si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, il n'existe pour ma banque aucune obligation de débit. Chaque débit sur mon compte me sera avisé. Le montant débité me sera remboursé si je le conteste dans les 30 jours après la date de l'avis auprès de ma banque, en la forme contraignante. J'autorise ma banque à informer le bénéficiaire, en Suisse ou à l'étranger, du contenu de cette autorisation de débit ainsi que de son éventuelle annulation par la suite, et ce par tous les moyens de communication qui lui sembleront appropriés.

Lieu, Date _____ Signature _____

Rectification (ne pas remplir, sera complété par la banque)

IBAN (compte bancaire) _____ IID _____

Date _____ Timbre et visa de la Banque _____

Veillez envoyer l'autorisation de débit dûment remplie et signée à:
Bruno Manser Fonds, Socinstrasse 37, 4051 Bâle
Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.
Téléphone 061 261 94 74 ou info@bmf.ch.

